



Assemblée Générale Ordinaire de l'association
A.M.I.C. Céou
Hôtel de Ville - 46300 GOURDON

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 24 février 2017

Brigitte Boubat, présidente de l'A.M.I.C. Céou, ouvre l'AG ordinaire à 19h15 et préside.
23 personnes sont présentes dont 6 prestataires.
8 adhérents ont donné un pouvoir.
2 Observateurs.

Avant de passer aux votes la présidente constate que le quorum n'est pas atteint. L'Assemblée Générale ordinaire ne peut donc pas se tenir. Il est décidé, en accord avec l'ordre du jour, de tenir une **Assemblée Générale Extraordinaire**.

Tour de table des personnes présentes.

Brigitte Boubat donne lecture du **rapport moral et du rapport d'activité** (en PJ).

Proposition de mettre sur le site internet de l'association, le Doodle de tenue des permanences du stand du Céou sur le marché le samedi matin.

Proposition de mettre la vidéo de l'animation fanfare sur le site internet.

Question sur l'utilisation du Céou entre prestataires.

Vote du rapport moral. **Adopté à l'unanimité.**

Stéphane Vessières, trésorier de l'A.M.I.C. Céou, lit le **rapport financier** (en PJ).

- Vote du quitus de gestion. **Unanimité**
- Vote pour que le **solde positif de 325,00 €** soit affecté au report à nouveau. **Unanimité.**
- Il est proposé que le montant de l'**adhésion** reste à **5 €** ou **5 Céous** en 2017. **Unanimité.**

Le budget prévisionnel 2017 est de 1 415,00 €

- Vote du budget prévisionnel 2017. **Unanimité.**
- Vote pour l'achat d'une deuxième part sociale du magasin BIOCOOP de Gourdon de 50,00 €. **Unanimité.**
- Vote pour l'achat 2 parts sociales de la NEF pour 60,00 €. **Unanimité.**
- Vote de donner procuration à Stéphane Vessières pour voter à l'AG de la NEF en mai

2017 au nom de l'A.M.I.C. Céou. **Unanimité.**

- Vote de donner procuration au représentant de l'A.M.I.C. Céou, pour vote à l'AG de la BIOCOOP en avril 2017 au nom de l'A.M.I.C. Céou. **Unanimité.**

Élection du bureau :

Le bureau est démissionnaire,

La présidente, Brigitte Boubat se représente. Vote à l'unanimité.

Le Trésorier, Stéphane Vessieres se représente. Vote à l'unanimité.

Le Secrétaire, François Stuck se représente. Vote à l'unanimité.

Après les votes les discussions continuent.

Il faut modifier les statuts pour modifier le quorum. : revoir les statuts courant 2017

On profite de la présence de M. Michel Cammas qui exprime sa satisfaction. Il souhaite que le Céou circule. Il évoque la nomination d'un nouveau receveur qui a retardé la mise en place de l'utilisation du Céou au niveau de la municipalité. Il propose l'échéance de septembre.

Relation avec la Bicoque. Faire un moment d'échange avec les jeunes sur la monnaie locale et de son utilisation dans les magasins adhérents. Les jeunes utiliseront les Céous sur le principe de l'enveloppe découverte et sur la base du volontariat .

Le FAB Lab. Faire un macaron Céou pour les prestataires sur le marché.

La présidente précise que sur les 47 prestataires 25 prestataires sont là depuis l'origine. 2016, 9 nouveaux prestataires.

Problématique de la circulation des Céous entre les prestataires. Comment sensibiliser les prestataires ? Penser à mettre votre poignée de Céous dans votre poche pour les utiliser.

Faire une carte de localisation des prestataires sur le site internet couplée avec des fiches de présentation des prestataires.

Le jeu de l'oie du Céou. Fabrication du jeu au cours d'un atelier participatif.

Le jeu des recettes. À faire au printemps.

Pourquoi ne pas proposer une bourse ou une pochette à Céous. Peut-être à fabriquer au Fab Lab.

L'ordre du jour étant épuisé l'AG extraordinaire est close à 20h50.

Gourdon, vendredi 24 février 2017

Signature Présidente :

Signature Trésorier :